

**COMMISSION SUR LES TRANSPORTS,
LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ**

PROCÈS-VERBAL

5^e séance tenue le 27 mars 2019 à 16 h

Maison du citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M^{me} Audrey Bureau, présidente – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1)
M. Daniel Champagne, vice-président – Conseiller, district du Versant (n° 13)
M^{me} Marion Maurin – Organisme, transports urbains et déplacements durables
M. Bernard Hurteau – Organisme, transports urbains et déplacements durables
M^{me} France Legault – Citoyenne
M. Ludovic Arès – Citoyen
M. Éric Thibault – Citoyen
M. Marcel Fallu – Citoyen

Secrétaire

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

M^{me} Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique
M. François Pirart – Coordonateur, planification des transports
M. Claude Martine – Responsable, circulation et sécurité routière

Ressources externes

Sylvain Michaud – Délégué régional, AVÉQ Outaouais
Réjean Pleau – Directeur général, AVÉQ Outaouais
Daniela Levasseur – Conseillère en électrification des transports, Hydro-Québec
Emmanuel Pion – Chargé de projet en développement durable et transports, CREDDO
Samuel Pagé-Plouffe – Conseiller aux affaires publiques, Vivre en ville
Réal Lalande – Coordonateur, GÉAO

Membres du conseil municipal

M. Mike Duggan – Conseiller, district de Deschênes (n° 3)

ABSENCE :

Membre

M. Pierre Lanthier – Conseiller, district de Bellevue (n° 14)

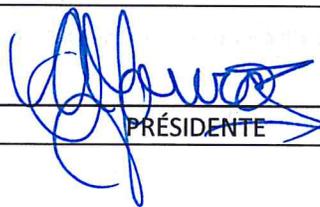
1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 16 h 03.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Approbation et signature du procès-verbal de la 4^e séance tenue le 29 janvier 2019

 _____ PRÉSIDENTE	 _____ SECRÉTAIRE
--	---

Le procès-verbal de la 4^e séance tenue le 29 janvier est approuvé par les membres et signé par la présidente.

4. Suivi du procès-verbal de la 4^e séance tenue le 29 janvier 2019

Aucun suivi n'a été effectué.

5. Nouvelle gouvernance des Comités et Commissions

Des précisions sont apportées quant à la nouvelle gouvernance des Comités et commissions, soit sur le contenu présenté durant les séances publiques et les séances à huis clos.

Des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Le cheminement des recommandations de la Commission vers le comité plénier et le conseil municipal.

6. Réseau blanc – Recommandation d'un scénario au conseil municipal

La présentation de l'administration débute par un rappel des étapes réalisées dans le dossier de l'entretien hivernal du réseau cyclable depuis 2017.

L'évaluation des trois différents scénarios de projet pilote du réseau blanc, présentés aux membres de la Commission à la dernière séance, a été précisée, notamment grâce au travail du service des travaux publics.

Les trois différents scénarios d'entretien hivernal et leur estimation budgétaire préliminaire révisée sont donc présentés à la Commission, pour recommandation d'un scénario au conseil municipal au printemps 2019 et l'adoption au budget pour l'hiver 2019-2020.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Des précisions sur la cartographie présentée;
- Le sentier du Moulin est déjà déneigé;
- Le compactage de la neige sur le trajet du Rapibus est une option intéressante selon un sondage auprès des membres d'Action Vélo Outaouais;
- Il serait intéressant d'adapter le damage/compactage afin de dissocier davantage les piétons et cyclistes, pour éviter de rendre la surface compactée inégale;
- Le sentier des Voyageurs est seulement intéressant pour les *fatbikes*, mais certains pratique de damage pourraient peut-être permettre d'offrir une meilleure surface de roulement;
- Les tronçons cyclables manquants aux angles des boulevards Lucerne et Saint-Raymond, et de la montée Paiement et du boulevard de la Cité;
- Les amoncellements de neige aux intersections poussés par la machinerie en bordure de rue nuisent aux cyclistes;
- Évaluer le caractère sécuritaire des itinéraires suggérés, non déneigés;
- Il sera important de définir et de suivre des indicateurs pour évaluer le succès du projet pilote et la volonté de l'étendre à plus grande échelle; le niveau de satisfaction du niveau de service offert, le taux de rétention et l'achalandage des tronçons en période hivernale sont des indicateurs;
- Le tronçon sur le boulevard Lucerne à l'ouest du chemin Vanier n'est pas sécuritaire; il serait préférable de damer la piste cyclable parallèle à Lucerne;
- L'intérêt manifesté par les cyclistes devra être au cœur de la réflexion; les coûts et l'achalandage détermineront si le projet sera étendu à plus grande échelle;
- L'importance de prévoir une campagne de sensibilisation et de communication pour informer les cyclistes du projet;
- Le projet pilote durera un hiver et une évaluation sera réalisée au printemps prochain;
- Le scénario #3 est préféré par les membres.

R-CTDDS-2019-03-27 / 01

CONSIDÉRANT QUE le 26 juin 2018, le Service de l'urbanisme et du développement durable présentait au comité plénier le Plan directeur du réseau cyclable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le Plan directeur du réseau cyclable le 11 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a réservé un montant annuel de 6 100 000 \$ pour les années 2020 à 2024 pour la mise en œuvre des actions liées aux dimensions Environnement, Évaluation et Planification de ce Plan directeur;

EN CONSÉQUENCE, cette Commission recommande au conseil de réserver un montant additionnel pour le budget opérationnel du Service des travaux publics afin de pouvoir réaliser le damage du corridor cyclable du Rapibus pour l'hiver 2019-2020.

RECOMMANDÉ

Il est à noter que les Services des infrastructures et des travaux publics ont été consultés et sont d'accord avec la recommandation.

7. Électrification des transports

Il est proposé d'aborder le sujet de l'électrification des transports selon la perspective de la Ville et d'experts invités. Est-ce que des privilèges devraient être accordés aux électromobilistes, et si oui, lesquels?

a) Personnes ressources invitées

Les personnes ressources invitées feront tour à tour des présentations. Elles représentent les groupes suivants :

- Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ);
- Hydro-Québec;
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO);
- MOBI-O, conjointement avec Vivre en ville;
- Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais (GAÉO);
- Société de transport de l'Outaouais.

AVÉQ

Les représentants de l'AVÉQ précisent qu'ils n'ont aucun intérêt dans une entreprise. Ils commencent alors leur présentation, dans laquelle ils relatent l'historique de l'association et présentent quelques données sur les électromobilistes au Québec, les avantages de l'électrification, certaines mesures incitatives provinciales et municipales, ainsi que quelques recommandations à la Ville de Gatineau. Il est à noter que l'AVEQ recommande de permettre aux électromobilistes de circuler sur les voies réservées au transport en commun jusqu'à ce que leur nombre atteigne une masse critique, pour ensuite être réévalué sur une base annuelle.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Des précisions sur le palmarès des villes les plus polluées au Québec;
- La présence d'électromobilistes dans les voies réservées au transport en commun retardera le service;
- Les coûts et subventions de bornes de recharges.

Hydro-Québec

La représentante d'Hydro-Québec commence en mentionnant que la société d'état travaille sur l'électrification des transports depuis plus de 25 ans.

Elle présente ensuite des informations sur le Circuit électrique, soit ses différentes bornes de recharges, leurs coûts et la façon de devenir partenaire.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Le nombre de sites déterminés à l'avance pour l'installation de bornes de recharge rapide, soit 2500 d'ici 2020 (il y en a actuellement 1800), et 1600 de plus d'ici 10 ans;
- Les sites choisis sont déterminés selon les vides en premier lieu, et ensuite selon les endroits stratégiques très achalandés comme Drummondville;
- Il n'y a pas de liste d'attente pour les bornes de recharge de 240V, contrairement aux bornes rapides.

CREDDO

Le CREDDO est favorable à l'électrification des transports. Son représentant cite l'exemple du projet SAUVÉR sur lequel ils ont travaillé et qui rendra disponible aux citoyens, hors des heures de bureau, la flotte de véhicules électriques de municipalités rurales. Par contre, une voiture électrique demeure une voiture et contribue à la congestion routière.

Le CREDDO estime qu'il n'est pas souhaitable de permettre aux électromobilistes de circuler sur les voies réservées au transport en commun, puisqu'il s'agit d'une faveur à une communauté déjà privilégiée et qu'il sera difficile de leur retirer ce privilège plus tard. Cela nuira également à l'efficacité du transport en commun. La priorité doit être accordée au transport en commun, et non aux électromobilistes.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Le projet SAUVÉR est une réponse rurale à Communauto et n'a pas été appliqué au milieu urbain;
- La possible complémentarité entre SAUVÉR et Communauto en milieu urbain.

MOBI-O et Vivre en ville

La transition énergétique est utile et nécessaire, mais n'est pas l'approche privilégiée par ces deux organismes pour lutter contre les changements climatiques. L'électrification doit être complémentaire à une stratégie orientée sur la réduction des besoins de déplacements motorisés au profit du développement des transports collectifs et actifs, tout en priorisant de meilleures pratiques d'aménagement du territoire.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Les municipalités ayant des plans de déploiement de bornes de recharge;
- La tarification des stationnements peut soutenir d'autres projets en mobilité durable;
- La possibilité de subventionner l'achat de vélos électriques, plus abordables que les voitures électriques; le coût d'un vélo électrique.

Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais (GAÉO)

L'historique de l'organisme est présenté aux membres. Le GAÉO priorise les transports actifs et collectifs et l'électrification des transports pour lutter contre les changements climatiques. Quelques recommandations sont présentées à la Commission favorisant l'électrification de la flotte municipale, des véhicules personnels et l'installation de bornes de recharge.

Société de transport de l'Outaouais (STO)

La priorité est de réduire les gaz à effet de serre (GES) et de bâtir une communauté durable en favorisant le transfert modal de moyen de transport moins durable vers des moyens de transport plus durable. La STO embarque dans le mouvement de l'électrification des transports. À partir de 2025, la société pourra uniquement acheter des véhicules électriques. Le premier

autobus électrique sera acheté en 2023. La transition doit s'orchestrer en préparant les infrastructures. Il n'y a actuellement aucune stratégie définie; elle sera développée dans les mois à venir.

Par ailleurs, la STO se positionne contre l'utilisation des voies réservées par les véhicules électriques pour préserver la fluidité du service de transport en commun.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- La nécessité de bonifier l'offre d'espaces de stationnement pour vélo sécurisés dans les stationnements incitatifs;
- L'optimisation des stationnements incitatifs pour favoriser l'intermodalité;
- La possibilité d'accélérer les processus d'achat d'autobus électrique à partir de 2023; l'achat d'autobus se fait selon la durée de vie des autobus qui est de 16 ans.

b) Plan de l'électrification de la flotte légère de la Ville de Gatineau, privilèges concédés aux voitures électriques, et mesures en places et à venir

L'administration présente l'avancement de son plan d'électrification de la flotte légère qui a été adopté par le conseil en 2016. La liste des véhicules mis en service et bornes de recharge existantes, ainsi que les différentes phases d'acquisition de véhicules hybrides et électriques et bornes de recharge sont précisées.

La Ville de Gatineau est pionnière de l'autopartage, elle qui a adhéré à Communauto à la fin des années 2000, pour utilisation exclusive le jour par ses employés, et le soir par les citoyennes et citoyens.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- L'électrification de l'auto solo n'est pas une solution ultime en soi, mais a tout de même une certaine valeur;
- L'entretien et la signalisation des voies réservées;
- Améliorer l'expérience utilisateur pour faciliter le transfert modal;
- Des sites ne peuvent pas recevoir de bornes de recharge rapide;
- La localisation des bornes de recharge dans les différents secteurs de la ville; elles doivent être distribuées équitablement sur tout le territoire;
- L'accessibilité des bornes de recharge.

8. Validation du plan de travail 2019 – 2020

Le plan de travail définira les actions de la CTDDS en 2019-2020 et devra être approuvé par le conseil municipal. Les mandats de la Commission qui pourront être ajoutés devront provenir du conseil. Dans certains cas, des mandats entraineront une recommandation; d'autres fois, non. Une même activité peut revenir à plusieurs reprises aux séances de la Commission.

Des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Plus de précisions sur les sujets abordés, les limites, la séquence et le rôle de la Commission;
- Le plan de travail est peu flexible, puisque les mandats sont donnés par le conseil;
- Évaluer la possibilité de devancer l'examen des mesures visant à favoriser les déplacements à pieds et la cohabitation harmonieuse des différents utilisateurs des réseaux routiers, cyclables et piétons avant de recommander des mesures de promotion des déplacements durables;
- Des commentaires sur le plan de travail pourront être envoyés par courriel au secrétaire de la Commission;
- Les varia offrent l'opportunité d'échanges et arrimages sur des thématiques liées au transport qui n'ont pas fait l'objet d'un mandat du conseil;

- Il est intéressant qu'une même activité revienne à plusieurs reprises à la Commission; une première discussion permet d'entamer une réflexion préliminaire et d'être mieux outillé pour les discussions subséquentes.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

Aucun citoyen ou citoyenne ne s'est présenté à la période de questions.

10. Varia

a) Absence de M. Pierre Lanthier

Il est mentionné, par M^{me} la Présidente, que M. Pierre Lanthier est absent en raison d'un conflit d'horaire entre deux commissions sur lesquelles il siège. Il s'est présenté à la séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire et n'a pu quitter cette commission pour se présenter à la CTDDS, puisque le quorum aurait été perdu.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 45.